

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 6 (1918)

**Heft:** 68

  

**Artikel:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-253605>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

motivement suffragiste, puisque des octogénaires nous remercièrent d'avoir pensé à recueillir leur signature. Nous entendîmes même des réflexions comme celle-ci: « Je signerais des deux mains si je le pouvais. » Nous trouvons là un encouragement à persévérer dans la tâche que nous avons entreprise, et nous nous proposons d'employer les mois d'été à faire le plus possible de propagande individuelle. B. S.

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

### Communications du Bureau.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos Sociétés alliées l'adhésion de deux Sociétés nouvelles: le *Groupe vaudois du Lycéum de Suisse* (prés. M<sup>lle</sup> J. de Crousaz, avenue Eglantine, 8, Lausanne), et la *Frauentruppe Herisau des Schweiz. Grütlivereins* (Präs. Frau Berta Waldburger, Spittel, 384, Herisau. Par contre, nous avons eu le regret de perdre deux de nos Sociétés, le *Frauenverein Ins* et le *Groupe local de Lucerne de la Ligue suisse des Femmes abstinentes*. Ce dernier se voit dans l'obligation de se dissoudre.

Nous informons nos Sociétés que la traduction française de la conférence de M<sup>me</sup> Merz sur les *Associations de Ménagères*, paraîtra dans les numéros de mai et de juin du *Bulletin féminin*, et en brochure également. Pour les commandes, s'adresser à la présidente de l'Alliance (cb. Dumas, 16, Genève). Prix: pour un exempl., 0,20 cent.; pour 10 exempl., 1 fr. 50 (port 5 cent.); pour 100 exempl., 10 fr. (port 35 cent. (Compte de chèque postal: IV. a: 612. — La traduction française des „Funkeln vom Augustfeuer“ vient de paraître à la maison d'édition « Spes », à Lausanne. Ce petit volume, *Élincelles des feux du Premier Août*, est fort bien réussi, et toutes nos Sociétés de langue française voudront sans doute le posséder. (Prix: 2 fr. 50; réduction pour commandes de 12 exempl. (Spes, Grand-Chêne, 5, Lausanne.)

### A travers les Sociétés féminines

**Genève.** — *Union des Femmes.* — On n'a pas chômé à l'Union durant le mois de mai, et malgré les appels au dehors des floraisons et du soleil! Le 16 mai, l'Assemblée générale de printemps a réuni un nombreux auditoire, très intéressé par les divers rapports qui lui ont été présentés sur l'activité de la Société: rapports du Comité par M<sup>lles</sup> Meyer, de la Section de Lecture et de la Bibliothèque par M<sup>lle</sup> Hélène Naville, de la Commission des Assurances par M<sup>me</sup> Gouré, du Secrétariat des Intérêts féminins par M<sup>lle</sup> de Morsier, de l'Ouvroir et du Bureau de Placement par M<sup>lle</sup> Gouré, du Bureau auxiliaire (agente de police) par M<sup>me</sup> Foex, de la Commission des Ménagères par M<sup>me</sup> Lotz, et de la réunion de couture par M<sup>me</sup> Welter. Un résumé de ces rapports paraîtra d'ailleurs plus tard dans le *Mouvement Féministe*. L'Assemblée a manifesté sa satisfaction de la façon dont le Comité s'était acquitté de sa tâche en le réalisant en entier (M<sup>lles</sup> Meyer, Gouré, M<sup>mes</sup> Kather, Foex, M<sup>lle</sup> Volz, M<sup>me</sup> Rappaport, M<sup>me</sup> Walter). — L'Union a continué à travailler à l'éducation civique des femmes en organisant plusieurs séances, dont l'une a été consacrée, vu la proximité de la date du 1<sup>er</sup> juin, à l'*Impôt fédéral direct*. Malgré tous les efforts, il a été impossible de trouver un partisan de cet impôt qui consentit à venir le défendre, et la charge de toute la séance a reposé sur M. Paul Lachenal, avocat et député — piquante coïncidence, puisque M. Paul Lachenal est justement au Grand Conseil l'adversaire du suffrage féminin et a présenté un rapport tendant au rejet du projet Guillermin! ce qui ne l'a nullement empêché, d'ailleurs, de traiter un sujet d'apparence un peu aride avec une clarté parfaite et une courtoisie et une belle humeur communicatives. — Le 30 mai, M<sup>lle</sup> Meyer a présenté un beau travail, d'une admirable élévation de pensée, sur l'œuvre si forte de M. le past. Ragaz: *La nouvelle Suisse*; le 4 juin, M. Balmer, avocat, a parlé avec grande compétence de la *Navigaton fluviale au point de vue de l'indépendance de la Suisse*; le 6 juin, M. Schwitzguebel, commandant de gendarmerie, a fait la plus captivante des causeries, illustrée de projections lumineuses sur la *Circulation à Genève*, et une séance est encore prévue pour le 14 juin, dans laquelle M. Cristiani, directeur du Service d'Hygiène, examinera la loi récemment votée sur les constructions et habitations. — La vente de printemps de l'Ouvroir a eu lieu et a rapporté la jolie somme nette de

1600 fr. L'Ouvroir, comme le Bureau de Placement et le Secrétariat des Intérêts féminins fonctionneront encore durant tout le mois de juin, et le local sera fermé du 1<sup>er</sup> au 15 août. E. Gd.

**Château-d'Ex.** — *Union des Femmes.* — A la suite d'une conférence du Dr prof. Muret, de Lausanne, sur ce sujet: *Féminisme et Suffrage féminin*, un Cercle mixte d'études féministes a été créé dans notre bourg (présidente, M<sup>lle</sup> Marie Viret). — Avec l'obligeante collaboration de M. E. Henchoz, receveur de l'Etat, l'Union des Femmes a organisé un *cours d'instruction civique pour dames*, qui sera suivi de l'étude de quelques-uns des principaux chapitres du Code Civil suisse intéressant les femmes. La première leçon a eu lieu le 10 avril. Cinquante personnes environ y assistaient. M. Henchoz a exposé son sujet d'une façon pratique et intéressante. Il a répondu avec beaucoup de clarté aux questions que ses auditrices lui ont posées. L'entretien a donné lieu à un échange d'idées et à des discussions du plus haut intérêt au point de vue féministe. A. M.

— *L'Union des Femmes du Canton de Vaud* a tenu, le 17 mai, sous la présidence de M<sup>me</sup> Couvreur-de Budé, sa troisième Assemblée générale, au Village Suisse, Sauvabelin, Lausanne. Le temps merveilleux de cette journée contribua grandement au succès de ces séances, où furent abordés des sujets aussi intéressants que variés. 30 déléguées y représentaient les 13 groupes constituant notre faisceau vaudois, et de nombreux membres et amies de nos réunions étaient venues assister à nos délibérations. Le rapport de M<sup>lle</sup> Cérésolle sur l'activité de nos groupes pendant l'année écoulée, a fait de nouveau toucher du doigt l'utilité et la nécessité de leur existence, car les domaines les plus divers ont retenu leur attention. — L'Assemblée de Sauvabelin a adopté définitivement les statuts décrétés provisoires jusqu'à ce printemps. Quelques modifications y sont apportées: le titre en sera désormais: « Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud »; son comité se composera de neuf membres. — M. Veillard, docteur en droit, nous expose le projet d'un « Secrétariat romand du relèvement de la moralité », que nos sociétés s'engagent à soutenir; M<sup>me</sup> Dr Olivier évoque avec chaleur et éloquence le souvenir de M<sup>me</sup> Monneron-Tissot qui fut, au milieu de nous, un élément si actif, vivant et énergique, et dont la mort cause dans nos rangs un vide qui ne se comblera pas; M<sup>me</sup> Chaponnière nous apporte un cordial message du Comité de l'Alliance et met l'assemblée au courant de l'« Ecole sociale » de Genève. — A la séance publique de l'après-midi, causerie de M<sup>me</sup> Pieczynska sur *l'éducation nationale et le suffrage féminin*. L'oratrice parle de l'influence des partis sur le développement politique des citoyens, et de l'attitude des partis à l'égard du vote des femmes. M<sup>me</sup> Pieczynska croit cependant que, pour l'heure, la prudence nous conseille de nous tenir à l'écart des partis et d'aborder les questions aussi objectivement que possible. Enfin, M<sup>me</sup> Pieczynska parle des efforts tentés, et non sans succès, par certains de nos compatriotes, entre autres par Ragaz, pour créer des liens toujours plus étroits entre les confédérés et pour placer devant nos yeux un idéal patriotique toujours plus élevé. La dette de reconnaissance que nous avons déjà envers M<sup>me</sup> Pieczynska s'est encore augmentée ce jour-là: son enthousiasme reste communicatif, et aucune de nous n'a pu demeurer indifférente à ce qu'elle nous a apporté. — M<sup>me</sup> Dunant nous a donné la traduction française du travail de M<sup>me</sup> Dr Merz sur les *Associations de ménagères*, et M<sup>me</sup> Dr Cornaz a fourni quelques renseignements sur l'œuvre des « Enfants suisses nécessiteux » dont nous ne saurions nous désintéresser. — En fin de séance fut votée une résolution à l'adresse du Département de l'Instruction publique, pour appuyer le projet de M. le Dr Porchet, directeur de l'Ecole d'agriculture, d'instituer un enseignement ménager agricole obligatoire pour toutes les jeunes filles, qui seraient ainsi astreintes à une sorte de service civil. — De cette journée du 17 mai nous reste un souvenir encourageant. Nous avons été heureuses de nous y rencontrer avec nos déléguées du canton, d'aborder avec elles tant de questions dont l'étude s'impose à nous toujours plus impérieusement. Ce travail en commun contribuera à nous rapprocher toujours plus les unes des autres et à faire apprécier ce dont la femme est capable. De plus en plus l'on reconnaît la valeur de son activité et l'on fait appel à ses compétences: preuves en soient l'entrée d'une femme dans la Commission d'Alimentation de Vevey, et la nomination d'une femme de Mézières comme présidente de la Commission scolaire de cette commune. Ce sont là des indices que nous signalons avec joie. L. D.